

## Complément de salaire aprés 3 mois arrèt maladie

## Par alain16, le 03/04/2017 à 19:54

Bonjour,

Je suis arrèt de maladie depuis le 12/12/2016. Depuis 2008 je suis en cdi avec 4 sociétés de ménage, dont une est une étude Notariale et ou j'ai pris leur mutuelle APGIS.

Ma question est comment je pourrai faire pour toucher le complément de mon Salaire après ces 3 mois .

Merci beaucoup pour votre coup de main!!!!
Cordialement

Par MAnne, le 03/04/2017 à 21:24

en contactant l'APGIS

Par alain16, le 04/04/2017 à 06:41

Bonjour,

merci de votre réponse , il m'avait répondu au téléphone que je n'avais pas droit...

Cordialement

## Par morobar, le 04/04/2017 à 07:57

Bonjour,

Ce sont les employeurs qui sont redevables du complément de salaire et non une mutuelle.

## Par alain16, le 04/04/2017 à 18:36

Bonjour,

merci, j'ai pris rdv inspection du travail pour demander un modèle de lettre pour les employeurs , vous avez raison...

Cordialement